

INET

INSTITUT NATIONAL DES
ÉTUDES TERRITORIALES

FORMATION CONTINUE

CYCLE SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT

**UN CYCLE DIPLÔMANT
EN PARTENARIAT
AVEC L'UNIVERSITÉ DE
MONTPELLIER**

Stagiaires du Cycle Supérieur de Management, en formation à l'INET



PRÉSENTATION DU CYCLE

Le Cycle Supérieur de Management (CSM) s'adresse à des **cadres expérimentés de la fonction publique territoriale**.

Ce cursus est unique au sein de l'offre du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Conçu en partenariat avec l'Institut Montpellier Management (Université de Montpellier), **le CSM permet l'obtention d'un Master 2 mention Management Public Territorial**.

La formation, exigeante et diplômante, est construite selon un déroulé progressif autour d'une architecture centrée sur la posture et les compétences demandées à un cadre dirigeant en collectivité territoriale.

Entre réseaux et gestion de crise, animation de collectifs et GPEC, pilotage et évaluation des politiques publiques et innovations managériales, le CSM est structuré pour permettre aux cadres de devenir de véritables acteurs de la transformation de la fonction publique territoriale.

Le cycle est composé de **huit semaines de formation** (une semaine par mois), d'une **mission terrain de huit mois** en parallèle de la formation et des **épreuves universitaires de Master** tout au long de l'année.

UN ACCÉLÉRATEUR DE VOTRE CARRIÈRE PROFESSIONNELLE

Le CSM s'inscrit pleinement dans la valorisation des ressources humaines existantes en contribuant à la mobilisation des compétences internes, sur la base de la formation tout au long de la vie. Il constitue un levier de mise en valeur des ressources internes des collectivités dans une logique de **renforcement des compétences managériales** des cadres de direction mais aussi **une évolution et un développement professionnel** de ces derniers dans une dynamique de promotion.

Ce cycle propose à l'ensemble de ses stagiaires un **dispositif d'accompagnement individualisé et personnalisé dans leur développement professionnel** et les nouvelles perspectives qui s'offrent à eux.



Stagiaires du Cycle Supérieur de Management, en formation à l'INET

IMPLICATION DES PARTICIPANTS

L'admission au CSM implique :

- de **suivre obligatoirement l'ensemble des sessions de formation** ;
- de **participer à l'ensemble des évaluations** dans le cadre du Master universitaire.

Les deux points ci-dessus justifient à eux seuls les exigences de la direction quant à l'assiduité au travail, à la participation et à l'exactitude de chacun, exigences qui sont clairement exprimées au candidat lors de l'entretien de sélection.

En prenant, avec l'appui de sa collectivité d'origine, la décision de s'engager dans le Cycle Supérieur de Management, chacun des participants manifeste **une forte volonté de développement de ses compétences** et s'engage à **un investissement personnel important**.

Cet engagement implique un important travail personnel entre les sessions de formation et **nécessite un aménagement significatif du temps professionnel et personnel.**

Le cycle est composé de :

- **350 heures** de formation théorique répartie en huit semaines de formation (une semaine par mois)
- **200 heures** pour la mission de terrain de huit mois en parallèle de la formation



Les épreuves universitaires de Master se dérouleront tout au long de la formation et le mémoire sera soutenu en fin de cursus.



Stagiaires du CSM, en formation à l'INET

OBJECTIFS DU CYCLE



La professionnalisation des cadres des équipes de direction

*sur le management stratégique, la
conduite des politiques publiques
et l'adaptation de l'organisation
des collectivités.*



La capitalisation des pratiques des cadres de direction

*par l'échange d'expériences et
la consolidation des fonctions
stratégiques.*

Ces objectifs ont été établis en réponse aux évolutions de l'environnement des collectivités territoriales, qui poussent les dirigeants à rechercher de nouvelles pratiques managériales innovantes adaptées au **rôle grandissant du local** et à la **complexité du jeu des acteurs en charge des territoires**. Le pilotage de l'action publique locale exige de la part du cadre supérieur d'être à la fois organisateur et novateur, gestionnaire rigoureux et réactif, stratège et leader.

Pour l'ancrage des compétences nécessaires à la maîtrise de ce pilotage dans un environnement complexe, le Cycle Supérieur de Management se donne quatre objectifs structurants :

- **Comprendre l'évolution de l'environnement économique, social, technique, politique et juridique** dans lequel s'inscrit l'action publique locale pour la repositionner dans son environnement, compte tenu des spécificités des territoires et de leurs évolutions. Cette observation permet de construire une vision prospective et de l'associer à une posture stratégique.
- **Conduire un raisonnement stratégique et bâtir une stratégie partenariale** en cohérence avec le projet politique des élus. Cette étape consiste à traduire la vision prospective et stratégique en décisions et plans d'action.
- **Optimiser les leviers de l'action** pour une gestion plus efficace et plus efficiente des ressources et moyens en favorisant transversalité et synergies entre fonctions.
- **Mettre en œuvre les changements nécessaires à la rénovation de l'action publique** de manière adaptée au contexte social et humain des collectivités territoriales et en privilégiant des formes novatrices de management, en renforçant sur le plan personnel les qualités du dirigeant efficace aux côtés du décideur. Cet axe positionne l'évaluation comme accélérateur du changement.



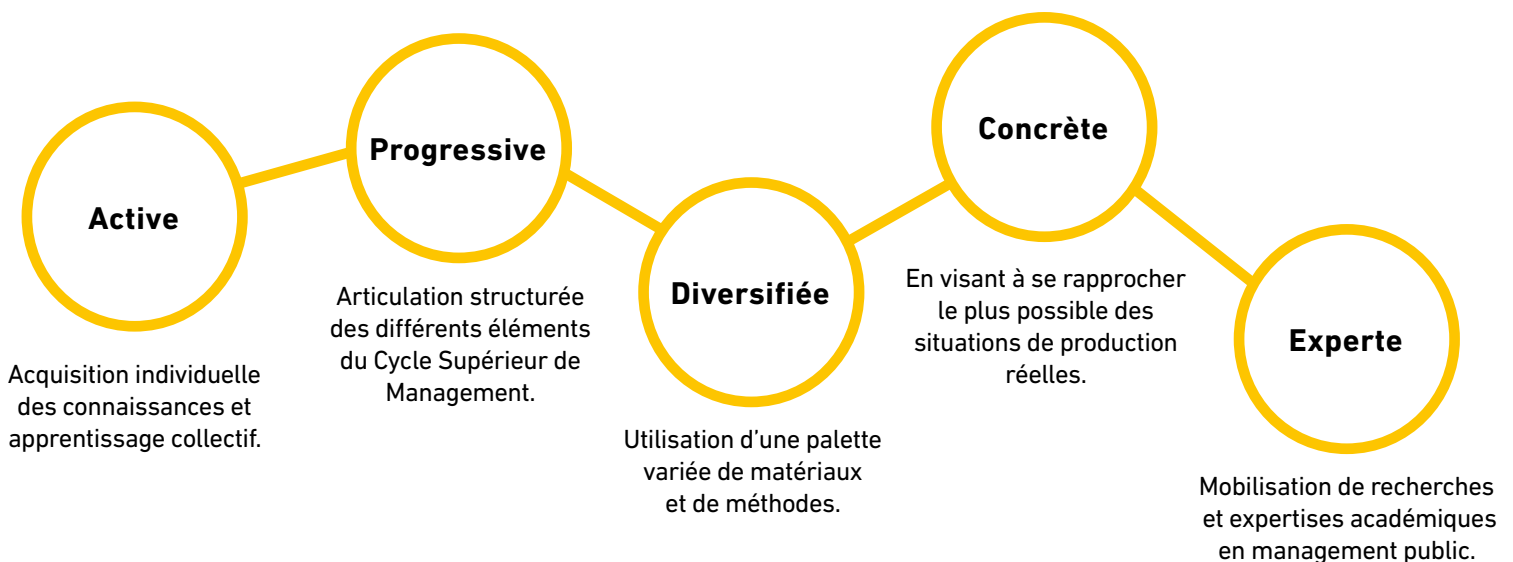
LES THÉMATIQUES TRANSVERSALES

- Rôle du cadre de direction
- Éthique et déontologie du cadre supérieur de la fonction publique
- Outils collaboratifs et nouveau management
- Gouvernance locale
- Usagers dans l'action publique locale

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES DU CYCLE

Processus riche et diversifié, le Cycle Supérieur de Management s'inscrit dans **une durée propice à la maturation progressive des compétences**. Il répond aux exigences de l'évolution des pratiques en milieu professionnel et à celle du perfectionnement des cadres de direction.

L'ensemble du Cycle Supérieur de Management repose sur une pédagogie :



MISSION DE CONSULTANCE

Le projet de groupe (composé de 5 stagiaires) porte sur une question de **management stratégique** et représente l'élément-clé du Cycle Supérieur de Management.

Cette mission, issue d'une **commande explicite d'une collectivité locale**, est sélectionnée par l'INET et se déroule sur près de huit mois. Réalisée hors de la collectivité d'origine des stagiaires, elle prend pour support une problématique réelle.



Bâtiment de l'INET à Strasbourg

APPORTS PÉDAGOGIQUES DE LA MISSION DE CONSULTANCE

Réalisée en **situation de « quasi-consultance »** et **encadrée par un consultant référent**, la mission de consultance vise à l'élaboration de **recommandations stratégiques concrètes et pertinentes**.

La mission doit ainsi être portée au niveau de la direction générale et permettre une analyse et des préconisations (livrables et restitution à la collectivité territoriale). Elle correspond de fait à l'activité d'un consultant auprès d'un commanditaire.

Pour les stagiaires du cycle, la mission de consultance constitue une opportunité unique de **mettre en pratique les enseignements et les acquis méthodologiques** abordés dans les différents modules, en liant théorie et pratique, terrain et concepts.

Ce temps spécifique permet de développer l'intelligence collective, la prise de recul, la réflexion et l'action.

La mission de consultance est au cœur de la pédagogie du Cycle Supérieur de Management, de par la démarche de formation/prestation.

La **restitution faite auprès de la collectivité commanditaire** constitue le retour terrain et le **mémoire** (issu d'une problématisation et d'une analyse) constitue le retour académique.

La mission de consultance auprès d'une collectivité commanditaire correspond à : environ **200 heures** de travail individuel et collectif, en plus de la formation



PARCOURS DE FORMATION

01 POSTURE DE CADRE DIRIGEANT ET ANIMATION DU COLLECTIF

- Rôle et positionnement managérial
- Leadership
- Management de la diversité
- Management par objectifs
- Management de la confiance
- Zone d'excellence d'un groupe

02 MANAGEMENT DE L'INNOVATION ET DE LA CONDUITE DU CHANGEMENT

- Le manager territorial
- Management intermédiaire et management de proximité
- L'implémentation de l'innovation managériale
- Pilotage du changement et apprentissage organisationnel

03 GESTION DE CRISE

- Définition de la crise et ses enjeux
- Panorama des crises
- Contexte réglementaire et normes
- Cinétique de la crise
- Cellule de gestion de crise
- Interopérabilité en 6 dimensions : politique, scientifique, organisationnel, technique, sémantique, humain
- Mise en synergie des différentes cultures

04 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

- Carrière et la déontologie du fonctionnaire territorial
- Dialogue social
- Pilotage de la fonction ressources humaines dans les collectivités territoriales
- Comportements et attitudes au travail
- Qualité de vie au travail

TOUT AU LONG DU CYCLE : MISSION DE CONSULTANCE ET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISÉ / COACHING

05 PILOTAGE, SUIVI ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

- Performance globale de l'organisation
- Projet politique et objectifs fixés
- Evaluations des impacts (bénéfices, coûts)
- Évaluation des politiques publiques

06 GRANDES TRANSITIONS

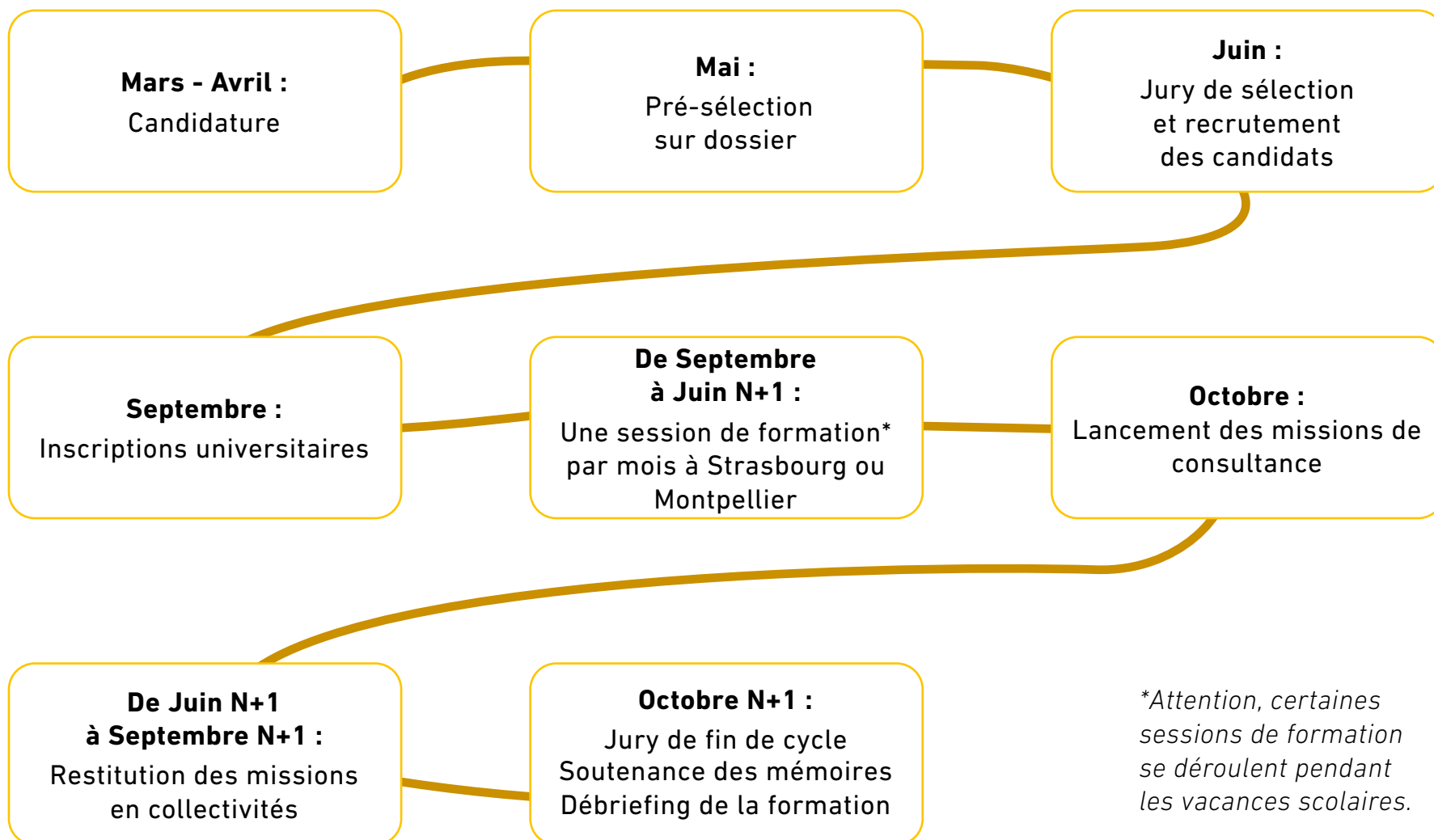
- Recomposition territoriale
- Réformes statutaires dans la fonction publique
- Transformation des territoires
- Transition écologique et environnementale
- Transition sociale et sociétale
- Transition numérique

07 MÉTHODOLOGIE ET PROJET PROFESSIONNEL

- Rôle du manager de projet
- Dimensions d'un projet
- Acteurs maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage
- Présentation des attentes sur les éléments de forme et de fond du mémoire de fin de cycle

CALENDRIER DU CYCLE

Durée
du cycle :
13 mois



**Attention, certaines sessions de formation se déroulent pendant les vacances scolaires.*

CANDIDATURE AU CYCLE

COMMENT POSTULER AU CYCLE SUPÉRIEUR DE MANAGEMENT ?

L'accès est conditionné par la transmission préalable à l'INET :

- d'une **demande d'inscription dématérialisée** sur la plateforme d'inscription en ligne (IEL) du CNFPT (www.inscription.cnfpt.fr) à la session de sélection.
- du **dossier de candidature** dûment complété, téléchargement sur le site de l'INET (inet.cnfpt.fr).

A l'issue d'une première présélection sur dossier, **chaque candidat présélectionné sera invité à un entretien avec un jury**, qui évaluera chaque demande au regard de l'expérience du candidat et du projet d'évolution professionnelle présenté et s'assurera du caractère réaliste et soutenable de ce projet de formation. Le jury est composé d'un représentant de l'INET, d'universitaires et de cadres territoriaux.

Après notification de l'admission au Cycle Supérieur de Management, le stagiaire procédera à son **inscription universitaire au Master 2 mention Management Public de l'Institut Montpellier Management (MOMA)**, à la rentrée de septembre.

La prise en charge du coût de la formation est financée au travers de la cotisation que versent les collectivités au CNFPT. Seuls les frais de dossiers liés à l'inscription universitaire ne sont pas couverts (environ 300€).

Les frais de déplacement et d'hébergement des participants sont pris en charge selon les mêmes règles de remboursement que toutes les formations délivrées par le CNFPT.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES POUR LES PERSONNES NE DISPOSANT PAS D'UN MASTER 1

Le Cycle Supérieur de Management étant adossé à un cursus universitaire de Master 2, le prérequis à l'inscription est la validation d'un Master 1 (Niveau Bac+ 4).

En amont de l'appel à candidature :

Pour les candidats ne disposant pas de ce niveau de diplôme, merci de contacter le service formation continue, à l'adresse suivante : csm.inet@cnfpt.fr, afin de mettre en œuvre une procédure de VAPP (Validation des Acquis Professionnels et Personnels).



CONTACTS

Claire SCHOEFOIT

Conseillère formation référente

Aïda GHARRECH

Assistante formation référente

Service formation continue - INET

csm.inet@cnfpt.fr

03 88 15 53 72

**INSTITUT NATIONAL
DES ÉTUDES TERRITORIALES (INET)
CNFPT**

1 rue Edmond Michelet
CS40262
67089 Strasbourg Cedex

inet.cnfpt.fr



cycle en partenariat avec :

